

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.2)**Descriptif du logement et de ses équipements**

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : Briques creuses d'épaisseur 15 cm ou moins donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure Mur en moellons et remplissage d'épaisseur 50 cm ou moins non isolé donnant sur l'extérieur Briques creuses d'épaisseur 20 cm non isolé donnant sur des circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur Mur en moellons et remplissage non isolé donnant sur un local chauffé Toiture : Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage non isolé donnant sur un local chauffé Menuiseries : Porte(s) bois opaque pleine Fenêtres coulissantes métal avec rupteur de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 16 mm à isolation renforcée Fenêtres battantes métal avec rupteur de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'argon 16 mm à isolation renforcée Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'argon 16 mm à isolation renforcée et volets battants bois Plancher bas : Plancher entre solives bois avec ou sans remplissage non isolé donnant sur un local chauffé Energies renouvelables Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : Néant	Système de chauffage : Chaudière individuelle condensation installée après 2000 régulée Pompe à chaleur air/air régulée, avec programmeur (système individuel)	Système de production d'ECS : Combiné au système: Chaudière individuelle condensation installée après 2000 régulée
	Système de refroidissement : Néant	Système de ventilation : VMC SF Hygro (extraction)
	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : Non	
		Quantité d'énergie d'origine renouvelable : 0 kWh _{EP} /m ² .an

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Usages recensés

Le diagnostic ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, les procédés industriels ou spécifiques (cuisson, informatique, etc.) ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du logement indiquées par les compteurs ou les relevés.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Variations des prix de l'énergie et des conventions de calcul

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêt en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergies renouvelables produites par les équipements installés à demeure.